

MEMOIRES, ESPACES ET SOCIETES : ESQUISSE D'UNE SOCIOLOGIE DE MUTATION SOCIO-SPATIALE DE LA VILLE DE N'DJAMENA

Abdelaziz MAHAMAT

Université de Maroua, Cameroun

mhtaaziz@gmail.com

&

Eugène SAWBAY NDERKANZUKU

Université de Lille, France

sawndkzk@gmail.com

Résumé : La présente étude met l'accent sur la rénovation urbaine partant des opérations de démolition de certains espaces (quartiers, monument...) qui constituent un véritable patrimoine. Ce patrimoine à la fois symbolique et culturel constitue ce que nous appelons la mémoire collective de la société produit de leur quotidienneté. Dans les politiques de la ville, nous constatons que la rénovation urbaine occasionne la mutation socio-spatiale de la ville de N'djaména. Cette mutation ou changement cause la rupture dans la transmission des valeurs culturelles qui se matérialisent par la destruction de patrimoine. L'étude met en exergue les pratiques relatives au déguerpissement de population, la destruction du passé (considéré comme patrimoine) d'un quartier, à la gestion de l'espace, à sa mise en valeur et la manière d'habiter la ville. En empruntant la démarche qualitative avec ses outils et techniques de collecte et d'analyse de données, ce travail s'est basé sur une approche axée sur la sociologie dynamiste pour analyser la réalité sociale.

Mots clés : mémoires, déguerpissement, rénovation urbaine, patrimoine, N'djaména.

Abstract : This study focuses on urban renewal based on the demolition of certain spaces (neighbourhoods, monuments, etc.) that constitute a real heritage. This symbolic and cultural heritage constitutes what we call the collective memory of society produced by their daily life. In the city's policies, we see that urban renewal is causing the socio-spatial transformation of the city of N'djamena. This mutation or change causes the rupture in the transmission of cultural values that materialize through the destruction of heritage. The study highlights practices relating to population displacement, the destruction of the past (considered heritage) of a neighbourhood, the management of space, its development and the way of living in the city. Using the qualitative approach with its tools and techniques for data collection and analysis, this work was based on a sociology-based approach to dynamic sociology to analyze social reality.

Keywords: memoirs, de-escalating, urban renewal, heritage, N'djamena.

Introduction

Chaque société est une histoire. L'histoire est marquée par une construction, déconstruction et reconstruction de la réalité sociale au sein de la société. Cette réalité sociale est le vécu quotidien des acteurs sociaux partant de leurs actions et structures sociales. Les villes du Sud tout comme la plupart des villes en Afrique Subsaharienne sont marquées par une ethnosociologie des pratiques urbaines. Ces pratiques sont la résultante des capacités des acteurs à s'adapter à leur environnement immédiat, à mettre en valeur leur espace à la fois social, culturel voire symbolique qui conditionnent leur manière d'habiter la ville. Depuis les indépendances, ces villes africaines sont confrontées à des nombreuses transformations touchant tous les aspects de la vie. Bouchemal (2009). L'idée d'urbaniser les villes préoccupe les politiques au détriment de la conservation des patrimoines et/ou mémoires qui retracent les réalités sociales propres à des individus qui l'habitent. Certaines sociétés ou certaines entités sociales se retrouvent parfois en prise à ces mutations qui définissent leur nouveau visage mettant dans les oubliettes les périodes du passé. La ville de N'djaména n'échappe pas à cette logique qui affecte toute l'histoire et toute la vie des acteurs. Elle est animée par des dynamiques que connaissent aussi les autres villes du Sud. L'accélération de son urbanisation ces dernières décennies montre une mutation à la fois sociale et spatiale découlant de la rénovation urbaine. Cette rénovation urbaine souvent sanctionnée par la mise en place des politiques de démolition qui englobe en son sein, une politique de déguerpissement, d'expropriation, de nettoyage des quartiers où les habitations sont dans les zones à risque retrace l'effondrement d'un passé riche en histoire et en construction sociale d'une réalité à même de déterminer l'existence d'une multiculturalité, véritable patrimoine et mémoire d'une société. Ce fait de déguerpissement avec tous ses vocabulaires qu'il convient de rassembler sous le vocable de « démolition » ou « d'éviction » a causé la destruction de certains espaces, des quartiers et objets de la ville de N'djaména qui peuvent être considérés comme de patrimoines. A ces propos, nous allons nous appesantir sur le cas de déguerpissement du quartier Gardolé situé dans le 3^{ème} arrondissement de la ville de N'djaména qui est l'un des terrains propices à une réflexion sur les mutations socio-spatiales de la ville tant par son ancienneté que par sa richesse socio-historique et mnémonique. Ce

quartier a une histoire et une signification remplissant les conditions les plus plausibles pour être considérés comme patrimoine pouvant renseigner la jeune génération sur le passé des citadins de cette ville ou sur le passé du tchadien tout court. Il est l'un des premiers quartiers de Fort-Lamy qui deviendra N'djaména et qui se distingue par son architecture par rapport à d'autres quartiers d'où l'appellation Gardolé. A cet effet, en nous référant à Di Méo (2005, p.2), nous estimons que « pour qu'il ait patrimoine, il faut donc un processus (social au sens complet du terme) de patrimonialisation, soit la transformation d'un objet, d'une idée, d'une valeur en son double symbolique et distingué, raréfié, conservé et frappé d'une certaine intemporalité, soigneusement sélectionné » ; ce premier quartier en est une parfaite illustration et constitue une identité sociale collective tant par son contenu symbolique que par sa représentation sociale, véritable témoin de l'histoire de l'évolution de la ville de N'djaména. D'ailleurs, Vernière (2015, p.7). rappelle si bien ce que sait que le patrimoine en ces termes : « un ensemble de biens, matériels ou immatériels, dont l'une des caractéristiques est de permettre d'établir un lien entre les générations, tant passé qu'à venir. Il est donc issu d'un héritage, produit de l'histoire, plus ou moins ancienne, d'un territoire ou d'un groupe social ». Ce qui renforce la considération de ce quartier comme patrimoine parce que, marqué par de mutations sociales importantes, il se présente non seulement comme un quartier ordinaire comme les autres quartiers de la ville, mais comme un « monument plein de vie ».

Cependant, ce quartier s'est vu défait sous le trait de la démolition et d'éviction, symptôme de l'idée d'une grande urbanisation de la capitale. Ainsi, la sociologie dynamiste convoquée ici comme grille de lecture et d'analyse de la réalité sociale donne une pertinence à ce sujet en montrant comment le quartier Gardolé de la ville de N'djaména a subi le déguerpissement, comment le patrimoine (au sens de Vernière) ou la mémoire de ce quartier a été détruit et quelles sont les formes de relations sociales qu'entretiennent les déguerpis dans le nouveau.

1. Approche méthodologique

La démarche adoptée dans la présente étude est l'approche qualitative. Cette approche nous a permis de comprendre le sens, la perception, les témoignages que les acteurs se font de leur réalité sociale. L'enquête s'est déroulée dans la ville de N'djaména auprès de la population déguerpie et relocalisée dans le nouveau site. Ce ne sont pas toutes les personnes déguerpies qui ont été interrogées mais des personnes ressources avec un certain critère défini par le protocole de recherche. Nous avons réalisé trente (30) entretiens auprès de chef de ménage et quelques entretiens avec les autorités en charge afin de confronter les informations, les comprendre et les interpréter. L'entretien semi-directif nous a servi de technique de collecte de données et le guide d'entretien comme un outil de collecte de données. Nous posons de questions à nos enquêtés et lors de réponse, nous intervenons pour recadrer l'entretien lorsque l'enquêté s'écarte du cadre du sujet. Le recours à l'analyse de contenu nous a permis également de comprendre et interpréter les discours des enquêtés et qui sont parfois présentés sous forme de verbatim. Certaines de réalités ont été observées sur le terrain grâce l'observation directe à l'aide d'un guide d'observation.

Toutefois, pour rendre intelligible le phénomène étudié, G. E. FONKENG, C. I. CHAFFI et J. BONDA (2014, p.66) déclarent qu'« une théorie est synonyme d'un système d'idées très élaborées qui tente d'expliquer certains phénomènes. En d'autres termes, il s'agit d'un ensemble d'idées à valeur explicative et prédictive qui résulte d'une synthèse des faits observés, testés et validés », nous avons fait recours à la sociologie dynamiste pour comprendre et interpréter la réalité sociale soumise à notre étude. A travers cette théorie nous pouvons donc parler des dynamiques sociales des déplacés du quartier Gardolé comme la dynamique « du dedans », et les dynamiques sociales des habitants autochtones du quartier *Gardolé Djédide* (le nouveau quartier des déguerpis) comme la dynamique « du dehors ». Suivant cette logique, nous pouvons dire avec G. Balandier (1971, pp.41-42) que « ce sont les interrelations entre dynamique « du dedans » et dynamique « du dehors » qui se trouvent ainsi mises en évidence, dans leur réalité comme dans leur incidence sur la nature et le fonctionnement des systèmes sociaux ».

2. Déguerpissement de Gardolé : désordre urbain ou destruction du patrimoine existant

Nous mettons en exergue deux points qui traiteront en premier lieu comment le quartier Gardolé est fondé ainsi que sa dimension patrimoniale. En deuxième lieu, nous esquissons brièvement l'opération de déguerpissement de ce quartier, ensuite montrer les effets de cette opération sur le patrimoine en tant que perte matérielle et sur la mémoire collective en tant que perte immatérielle c'est-à-dire la perte de l'identité historique, sociale et culturelle.

2.1. Gardolé, un quartier au processus à la fois historique et sociologique

Construit sur la base d'un grand mélange de communautés, Gardolé est l'un des quartiers fondateurs de la capitale Fort-Lamy. Comme la plupart des quartiers riverains de cette capitale, il abritait, à ses débuts, des pêcheurs, était un village des pêcheurs puis sera transformé en quartier de la capitale. Sa population était d'origine variée. On retrouve les Kanouri, Baguirmien, Kotoko, Sara, Haoussa... c'est un quartier cosmopolite et attractif par ses activités et sa position géographique qui lui donnait une position stratégique du point de vue économique, politique et social. Les activités dominantes de ce quartier, avant les années des indépendances, sont la pêche et la vente de ses produits c'est-à-dire les poissons frais, fumés et séchés. Par sa position géographique à côté du fleuve Chari, l'exportation des produits de la pêche vers les pays voisins à l'instar du Cameroun et Nigeria faisait vivre pleinement l'économie de ce quartier et par-delà, l'économie de capitale elle-même. Ce qui lui donne une avance considérable sur les autres quartiers de la capitale Fort-Lamy et une position stratégique dans l'économie.

Le nom « Gardolé » donné au quartier est un mélange de deux mots issus de deux langues à savoir le Kanouri et l'Arabe local. Il vient de « *Garu* » qui signifie la « maison carrée » en Kanouri et « *Dolé* » qui veut dire « obligatoire » en Arabe local Karaki (2006, p.25), ce qui donne une traduction littérale de « *maison carrée obligatoire* ». Ce nom représente l'architecture même de ce quartier. On y trouve des maisons dont la construction de la devanture et de l'intérieur est en carré avec de façades percées de

fenêtres marquant la révolution architecturale du quartier d'où l'idée de la capacité d'ingéniosité de ses habitants. Ce modèle de construction est emprunté à la culture européenne mais reste hybride dans sa forme : il n'est ni vraiment européen ni traditionnel, Bouchemal (2009). Il marque la transition vers un autre monde, celui d'une révolution qui cimente la mémoire collective d'une multiplicité de groupes qui se retrouvent dans un seul corps. Désormais, Gardolé donne le nouveau visage urbain de la future capitale du Tchad marqué à la base par ce changement social.

En 1900, la population de ce quartier a connu une augmentation suite à la défaite du conquérant Rabah à l'issue du combat de Kousseri. Après la mort de celui-ci et du commandant Lamy (de son vrai nom Lamy François Joseph) le 22 Avril 1900 à la bataille de Ridjil Kousseri, certains membres de ses troupes sont capturés et furent prisonniers de guerre et ont fini par s'installer à Gardolé et dans les quartiers environnants. Ce qui va encore renforcer la multiculturalité de ce quartier puisque parmi les membres des troupes de Rabah, se trouvaient également les soudanais. Une semaine plus tard c'est-à-dire « le 29 avril 1900, le commissaire Emile Gentil décide de créer Fort-Lamy », Karaki (2006, p.15). Cette initiative du commissaire Gentil s'inscrivait dans l'idée d'immortaliser le commandant Lamy tombé au combat qui l'opposait à Rabah.

3. Impact de la rénovation urbaine sur les espaces comme lieu de mémoire

La rénovation urbaine dans le cadre de cette étude s'opérationnalise par les démolitions et la construction des nouveaux édifices. C'est ainsi qu'on assiste au déguerpissement de Gardolé. A titre de rappel, en Afrique, le déguerpissement date de l'avènement de l'administration coloniale. Comme le précise P. Talerico (2008, p. 89) que « les premiers à procéder de la sorte sur le continent furent sans doute les coloniaux français du Sénégal en 1914. On détruisit alors tout un quartier de Dakar identifié comme foyer d'une épidémie de peste ». Depuis ce jour le déguerpissement s'est perpétué un peu partout en Afrique comme trainée de poudre. Au Tchad, de 1995 à nos jours, plusieurs opérations de déguerpissements ont eu lieu et les raisons varient selon les cas. L'opération de déguerpissement qui nous intéresse est celle du quartier Gardolé qui s'est déroulé en 2008.

Toutefois, pour comprendre le vocable de déguerpissement, il est important de retracer la définition donnée par J. Blot et A. Spire (2013), le déguerpissement est « une expulsion collective et contrainte d'individus qui ne possèdent pas de droits reconnus sur les parcelles qu'ils occupent ». Mais cette définition ne prend pas en compte toutes les dimensions de l'opération en question. Au Tchad, selon (Art. 16 de la loi N°25/PR/67 du 22 juillet 1967) « Le déguerpissement est l'opération par laquelle il est fait obligation, pour des motifs d'utilité publique, à des occupants présumés de bonne foi, encore que non couverts par une coutume reconnue, d'une terre appartenant à la puissance publique, de l'évacuer même s'ils ont cultivé ou construit ».

Le 22 février 2008, le Président de la République du Tchad signe le Décret N°277/PR/2008 portant déguerpissement dans la ville de N'djaména. Cependant, il y a un amalgame au niveau du décret, si nous voyons les dispositifs juridiques qui régissent le système foncier tchadien qui considèrent que toutes les occupations antérieures à l'adoption de ces lois, par conséquent sont considérées comme légales. Donc les raisons avancées par la puissance publique sont discutables mais nous n'allons pas rentrer dans le débat juridique. C'est ainsi que N'djaména Bi-Hebdo (2007, p.4) laisse entendre que l'histoire de déguerpissement du quartier Gardolé a commencé quand : « la mairie de N'djaména s'est livrée le lundi 16 juillet 2007, à un recensement dont la nullité fera la honte d'une administration qui se respecte. Et, elle continue à semer et entretenir la confusion dans la tête des habitants de la ville ». Dans cette confusion, un enquêté nous confie les raisons de déguerpissement, « moi, je pense que les raisons de déguerpissement sont autres de ce que la mairie a avancé. Le Président ne veut pas nous dire clairement, comme il veut bâtir « N'djaména la vitrine de l'Afrique Centrale » c'est pour cette raison qu'il nous a chassé. Le Maire de la ville a dit qu'on ne peut pas faire les omelettes sans casser les œufs ».

Nous constatons que le décret autorisant cette opération est signé en contexte des mesures exceptionnelles après l'affrontement armé entre les forces de l'ordre et les groupes rebelles à N'djaména en 2008. Donc c'est une « politique politicienne » comme le pensent C. Bouquet et I. Kassi-Djodjo (2014). « Une fois que la décision de déguerpissement est prise par les autorités compétentes, s'il s'avère que les victimes

sont de bonne foi ou elles sont dépossédées, les autorités en charge engagent aussitôt la procédure d'indemnisation. L'administration peut prendre 15 jours pleins après la consignation des indemnités ou leur paiement. La commission d'évaluation des indemnités se réunit sur place au terme de ce délai » laisse entendre T. A. RAOSNGAR (2008, p.66).

Après avoir présenté le déguerpissement, il est intéressant d'examiner les effets de cette politique sur le patrimoine.

3.1. Patrimonialisation du quartier Gardolé au prisme de la gouvernance urbaine

L'évolution des sciences sociales est en partie l'évolution aussi des concepts. La réalité sociale et les phénomènes sociaux ont contribué à une explosion des concepts et des constructions intellectuelles de ces derniers. Le monde urbain est marqué à la fois par des dynamiques et ces dernières occasionnent les mutations au sein de la société. Nous constatons avec B. Jouve et C. Lefevre (1999, p.836) que le « [...] concept de "gouvernance urbaine" à la fois pour caractériser l'évolution des modes de production de la ville et des politiques urbaines » s'implante de plus en plus comme une réalité sociale inhérente à toute société urbaine. La ville est devenue le carrefour où se jouent les enjeux de la population urbaine. La ville n'est plus simplement, comme le pensent certains, un lieu où l'architecture est bien présentée ou elle se définit par rapport à sa dimension physique avec un nombre important de la population. Mais, « la ville est à la fois territoire et population, cadre matériel et unité de vie collective, configuration d'objets physiques et nœud de relations entre sujets sociaux » Y. Grafmeyer et J-Y. Authier (2011, p.11). C'est aussi le lieu de rencontre entre différents individus ou acteurs chacun avec son espace social doté des capitaux au sens bourdieusien. La ville est la référence de l'identité collective des acteurs. Ainsi, le quartier Gardolé par son histoire et par son ethnosociologie constitue un patrimoine et une mémoire. Dans cette logique un enquêté affirme : « avant quand je prononce le nom de mon quartier je ressens une fierté, une joie parce que ce sont mes parents qui ont fondé ce premier quartier qui est devenu la capitale du Tchad. Aujourd'hui, tout est fini, on ne parle plus de mon quartier mais de l'hôpital qui est construit à sa place ». Cet héritage est passé dans les oubliettes de l'histoire alors que c'est une mémoire de

la société témoignant son histoire. Dans cette logique, G. Di Méo (2005, p.1) « On remarquera au passage que cette notion de transmission est, de nos jours, fondamentale pour les conceptions et les politiques de développement durable on sait que celles-ci s'appuient justement sur la qualification patrimoniale de l'environnement, au sens d'une transmission garantie aux générations futures de biens et de ressources communs et/ou public, tant sociaux (biens et valeurs de civilisation) qu'environnementaux (ressources biotiques ou abiotiques) ». Pour parler de développement durable, l'exigence voudrait qu'on procède à la conservation et réhabilitation de ce quartier en tant que bien matériel. Ici, il y a confrontation entre les politiques élaborées par l'Etat sur le plan national et les politiques locales propres à chaque ville ou localité. Il se pose donc de la problématique de la décentralisation dans son applicabilité effective. La gouvernance urbaine doit s'atteler sur les demandes et les tentatives de solutions uniquement de la localité concernée par le projet de développement.

Toutefois, la mise en valeur de patrimoine non seulement comme source de référence d'identité collective mais aussi sources de retombée économique. De nos jours le patrimoine est considéré comme une source qu'il convient de valoriser dans une perspective de développement économique et social du territoire qui en dispose Vernière (2011). La conservation du patrimoine est d'intérêt général dans la mesure où il est un ensemble des biens, matériels ou immatériels et est reconnu comme tel par la collectivité considérée qui lui attache une valeur liée à son histoire et qui souhaite le transmettre. Le patrimoine peut faire l'objet de tourisme. Il deviendra « une ressource pour le développement » Vernière (2015).

4. Résultats et discussion

Cette étude vise à analyser la mutation socio-spatiale produite par les politiques publiques de la ville de N'djaména. D'après l'examen minutieux de ces politiques partant des opérations de démolition, le constat est amer et il nécessite une urgence à la conservation des objets, des espaces (quartiers, rues, avenues par exemple) et certains monuments ou symboles produits de l'histoire et de la société humaine

comme patrimoine. Ici, il sera question de présenter les résultats majeurs auxquels l'étude est aboutie afin d'avoir un certain nombre de discussion.

Les politiques publiques en matière de la rénovation urbaine à N'djaména mettent en péril la conservation voire la disparition de certains patrimoines, elles s'accompagnent de conséquences fâcheuses sur le plan de la constitution de la mémoire collective comme un besoin social et historique. De cette situation découle la mutation socio-spatiale de cette localité. Cette mutation à la fois sociale et spatiale contribue à l'« effacement » ou à une certaine « négation » de l'héritage légué par l'ancienne génération. Pour s'en convaincre, nous avons montré que Gardolé est l'un des premiers quartiers qui ont fondé la première capitale du Tchad. La particularité de ce quartier réside au niveau de son architecture, qui est une véritable révolution dans les pratiques résidentielles. Par son nom, l'on ne peut pas habiter dans ce quartier ou construire en dehors du modèle admis par tout le monde. C'est une référence à l'époque, où dans les autres quartiers on peut construire en case ronde alors que ce n'était pas le cas du quartier Gardolé. Ce quartier, de notre point de vue, est un patrimoine matériel de la ville de Fort-Lamy puis N'djaména.

Cependant, la démolition de ce quartier a produit des effets sur « l'image ou le visage » de N'djaména. Avant sa destruction, on rencontre une ville avec une « image hybride » c'est-à-dire le passé et le présent cohabitent ensemble. Aujourd'hui, la ville de N'djaména a perdu beaucoup de ses spécificités. Une ville coupée de son histoire architecturale, de son passé socio-organisationnel et plongée dans un présent sans aucune référence. Ce qui revient à chaque fois dans les discours de nos enquêtés qu'il est regrettable de déguerpir ce quartier, alors que les autorités en charge pourront orienter leur politique autrement et penser à sa conservation. C'est un souvenir commun qui montre le degré de l'évolution et le stade de l'architecture. On aurait dit qu'en déguerpirant ce quartier, c'est donc faire table rase de tout le mémoire révolutionnaire de la capitale N'djaména.

Les conséquences produites par l'opération de déguerpissement au niveau des habitants de Gardolé sont également à ressortir. Ce quartier par sa proximité physique et sociale a permis à ses habitants d'exercer les activités génératrices de revenu grâce

à son positionnement au centre-ville de la capitale. Cette opération de déguerpissement est accompagnée par la relocalisation des habitants dans le nouveau site. Nous constatons également un changement au niveau de la population concernée. Des familles ont été disloquées, séparées. Cette situation s'explique par le fait qu'au sein de certaines familles les membres refusent de partir habiter le nouveau site. Donc la famille qui se trouve auparavant rassemblée n'est plus le cas. En plus, un autre élément étranger vient s'introduire au sein de la famille, le dédommagement en terme numéraire, c'est-à-dire l'argent, a créé de dissension familiale. Le partage de l'argent devient source de problème. Certaines personnes ont perdu leur emploi et leurs moyens de survie à cause de l'éloignement du centre urbain. On voit donc que le déguerpissement qui est phénomène spatial indépendant de la famille vient désorganiser l'essence même de celle-ci. L'unité de la famille se trouve donc en mal.

En plus, cette étude montre que la relocalisation du quartier Gardolé dans le nouveau site a contribué à l'étalement de la ville. Ce site se situe dans la zone périphérique de N'djaména, autrefois une zone administrativement urbaine et socialement rurale. Quand nous remarquons les activités sociales qui déterminent cette zone, on se rend à l'évidence de la ruralité. Ces activités sont la pratique culturelle, l'élevage ; le constat se fait également dans la perception sociale des habitants de ladite zone.

Conclusion

Au terme de cette étude, il ressort qu'au moment où les politiques publiques ne prennent pas en considération les acquis d'un espace c'est-à-dire ce qui existe dans la zone, il est évident que les objets à considération patrimoniale et/ou mnémonique se trouvent dévalorisés ou détruits. On assiste à un remplacement par d'autres choses qui ne peuvent pas être, à l'immédiat, considérées comme patrimoine. Ce passage occasionne la mutation observable tant sur le plan physique que social. Les politiques publiques en matière de la rénovation urbaine doivent prendre en compte la dimension de la conservation de patrimoine. Car il constitue une mémoire collective de la société dans la transmission des valeurs et héritages entre l'ancienne génération

et la jeune génération. La conservation de patrimoine permet la continuité culturelle entre plusieurs générations. Les conséquences de ces politiques sur le tissu familial, sur l'économique, sur le social sont déplorables. Dans une approche dynamiste, là où les dynamiques se rencontrent, de nouvelles dynamiques naissent, l'urgence nous interpelle à la conservation, à la réhabilitation et à la valorisation de patrimoines et mémoires de la société.

Références bibliographiques

ABLAYE ROASNGAR Toussaint, 2008, *L'accès à la terre au Tchad*, CEFOD, N'djaména

BALANDIER George, 1971, *Sens et puissance. Les dynamiques sociales*, PUF, Paris

BLOT Julie & SPIRE Amandine, « Déguerpissements et conflits autour des légitimités citadines dans les villes du Sud », *L'Espace Politique*, (en ligne), consulté le 17 mars 2021, <http://espacepolitique.revues.org/2893>

[BOUCHEMAL S. \(2009\), « Mutations sociospatiales en milieu urbain. Entre citadinité et ruralité : l'exemple d'une ancienne ville coloniale française en Algérie », in *Cahier de géographie du Québec*, 53\(149\), 261–286.](#)

BOUQUET Christian & KASSI-DJODJO Irène, « « Déguerpis » pour reconquérir l'espace public à Abidjan », *L'Espace Politique*, (en ligne), consulté le 23 avril 2021, <http://journals.openedition.org/espacepolitique/2963>

[CATTIO, T. , \(2014\), « Influence et place de la mémoire en contexte de reconstruction et mutation de l'urbain », in *Association pour la connaissance de l'Allemagne d'aujourd'hui*, consulté le 18 mai 2021, <https://www.cairn.info/revue-allemande-d-aujourd-hui-2014-2-page-170.htm>](#)

Décret N°186/PR du 1^{er} août 1967 sur le régime foncier de la propriété foncière et des droits coutumiers portant son application

DI MEO Guy, 2005, « le patrimoine, un besoin social contemporain. Patrimoine et estuaire ». Actes du colloque international de Blaye. 5-7 octobre 2005. Blaye.

France. pp. 101-109, halshs-00281467, (en ligne) consulté le 12 mars 2021, <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00281467>

GRAFMEYER Yves & AUTHIER, Jean-Yves, 2011, *Sociologie urbaine : domaines et approches*, Armand Colin, Paris (3^e édition)

JOUBE Bernard & LEFEVRE Christian, « De la gouvernance urbaine au gouvernement des villes ? Permanence ou recomposition des cadres de l'action publique en Europe », in *revue française de science politique*, 49^e année, n°6, 1999, pp.835-854, (en ligne) consulté 25 avril 2021, https://www.persee.fr/doc/rfsp_0035-2950_1999_num_49_6_395422

Loi N°23/PR/67 du 22 juillet 1967, portant statut des biens domaniaux

Loi N°24/PR/67 du 22 juillet 1967, sur le régime de la propriété foncière et des droits coutumiers

Loi N°25/PR/67 du 22 juillet 1967, sur la limitation des droits fonciers

N'DJAMENA BI-HEBDO, « Gardolé face à l'abus de pouvoir », N'djaména, *N'djaména Bi-Hebdo*, n°1060 du 13 au 16 septembre 2007

NADIA KARAKI, (2006), « A la découverte du Tchad. De Fort-Lamy à N'djaména », in *Cahier d'histoire*, N'djaména, Centre Al Mouna

TALERICO, P., « Un déguerpissement exemplaire à Ouaga (Burkina Faso) », *Revue Agone*, n° 38-39, 2008, pp. 89-107, (en ligne) consulté le 2 mai 2021 à 20h 01mn <http://www.hypergeo.eu/spip.php?article102>

VERNIERES Michel, (dir.) (2011), *Patrimoine et développement : études pluridisciplinaires*, Karthala, Paris

VERNIERES Michel, 2015, « le patrimoine : une ressource pour le développement », *Epargne sans frontière : techniques financières et développement*, n°118, pp. 7-20, (en ligne), consulté le 18 avril 2021, <http://www.cain.info/revue-techniques-finances-et-developpement-2015-1-page-7.htm>